FFRandonnée Comité départemental Aveyron

RANDOTHEQUE

Zone N° 4 Région :

Rhône Alpes

Panoramas du Mont Blanc

Département : Haute Savoie Commune de départ : Argentière Situation géographique : Vallée de Chamonix	Accès : Lyon - Autoroute blanche - sortie Chamonix
Rando effectuée du : 21 au 28 juin 2008	Contact : Jean-Claude AMICHAUD - Club de randonnée Saint-Côtmois Tel : 05.65.48.09.65. e.mail : jc.amichaud@orange.fr
Type de rando : Linéaire Circuit Etoile ?	Distance totale : env. 85 Km. Durée totale : 6 jours
Caractéristiques : Il s'agit d'une approche de la haute montagne sans équipements spéciaux.	Niveau de difficulté : * facile ** moyen *** difficile Longueur des étapes ou temps de marche: Difficultés particulières : Dénivelées entre 500m. et 1200m . Compte tenu de l'altitude ces randonnées sont a programmer entre mi juin et fin septembre. Il est prudent avant chaque départ de se renseigner sur l'enneigement auprès du bureau des guides.

	Hébergements :	Renseignements (capacité d'accueil, restauration, parking, ravitaillement, contact, prix.)	Appréciation bof / moyen / bien / super
1	ATC – Routes du Monde Association Touristique des cheminots 74400 Argentière tèl. 04.50.54.01.65.	Restauration en pension complète, hébergement en chambre double, gratuité des transports dans la vallée (forfait pour la semaine 310 € personne)	Super

Carte IGN : 3630 OT Chamonix - 3531 ET St- Gervais 3530 Samoëns -	Topo guide : Sentiers du Mont Blanc – SMB - 183 randonnées d'été à pied – Office de tourisme

Guides ou accompagnateurs locaux : éventuellement possibilité d'un accompagnateur à la résidence.

Descriptif :

1er journée : Le Lac Blanc – 6h.-Parcours linéaire - (env. 10km. - dénivelée pos. 500 m. - dénivelée neg. 900 m.)
Départ en train depuis la gare d'Argentière (env. 100 m. de la Résidence) avec la carte A.T.C.
Arrêt à la gare des Praz de Chamonix. – Montée par le téléphérique jusqu'au chalet de la Flégère.
Montée depuis le chalet de la Flégère jusqu'au chalet du Lac Blanc par le G.R. « Tour du Pays du Mt Blanc » sur cet itinéraire on a de magnifiques vues sur tout le massif du Mont Blanc, les aiguilles de Chamonix et le glacier des Bossons. Fin juin, nous avons à traverser de gros névés vers le lac Blanc. Continuer par le « Tour du Pays du Mt Blanc » en direction du Col des Montets – encore de très belles vues sur les glaciers d'Argentière et du Tour – sur le sentier on a l'agréable surprise de voir des bouquetins et des chamois. Au col des Montets retour en bus jusqu'à Argentière avec la carte A.T.C.

2ème journée : Le Col du Tricot –7h - Rando circuit – (env. 14km.- dénivelée pos. et Nég. 900 m.) Approche en voiture particulière (Autoroute blanche jusqu'à Sallanches puis direction de St Gervais-les-Bains par la N.902. Après St Gervais
continuer env. 2 Km, prendre sur la gauche une petite route vers Le Champel – Parking à l'entrée du village).
Depuis le village prendre la direction E.N.E. par le sentier du « Tour du Mt Blanc » en direction du chalet du Tricot (en ruine). Vues magnifiques sur l'aiguille et le Dôme du Goûter ainsi que sur l'aiguille et le glacier de Bionnassay. Prendre la direction S.O. vers le Col du Tricot (2120 m.) Encore de très belles vues sur les Dômes de Miage et sur l'aiguille de la Bérangère – Descente (rapide) vers les Chalets de Miage (1559 m.) Juste avant les chalets, prendre la direction N.O. sur le sentier du « Tour de Pays du Mt Blanc ». Très joli sentier en balcon qui ramène au Champel.

3ème journée : La Tête de Balme – 7h -Rando circuit – (env. 15 km.- dénivelée pos. et nég. 870 m.) Approche en voiture particulière jusqu'au Tour (4 Km. env. au N.E. d'Argentière) Au village du Tour utiliser le télécabine de Charamillon afin d'éviter la montée sous les câbles des téléskis. Aux Chalets de Charamillon emprunter le sentier en direction du Chalet du Col de Balme – direction N.E. (en se retournant on a de très belles vues sur la massif du Mt Blanc). Arrivé au col prendre la direction N.O. vers la Tête de Balme, on atteint la frontière Suisse. (Très belles vues sur l'ensemble du massif). Ensuite prendre la direction S.O. vers le Col des Posettes. En suivant un sentier en ligne de crêtes on se dirige vers l'Aiguillette des Posettes (Très beau panorama sur le lac d'Emosson et les Aiguilles Rouges) Emprunter enfin un sentier sur la gauche direction S.E. qui descend vers les parkings du Tour.

4ème journée : Le Col d'Anterne – 7h-Rando circuit – (env. 15 Km.- dénivelée pos. et nég. 650 m.) Approche en voiture particulière vers l'autoroute blanche. Sortie à Servoz, emprunter la D43 vers Praz Coutant puis la D13 vers le Châtelet Laisser les voitures au parking du Châtelet. Prendre la piste direction N.E. vers les Ayères du Milieu. Continuer jusqu'au torrent, traverser le torrent et prendre un sentier qui remonte à flanc de montagne Le Souay. Dans les Gorges quelques passages délicats sont équipés de mains courantes. Les Gorges s'élargissent on prend un sentier bien tracé qui prend la direction N.E.- On rejoint un sentier direction plein Sud qui permet de se rendre au Lac de Pormenaz. Au lac on fait demi tour en prenant la direction plein Nord pour rejoindre le sentier qui permet de rejoindre le refuge et le col d'Anterne.
Le retour s'effectue sur la rive droite du torrent par une belle piste en balcon orientée S.O. en direction de Ayères des Rocs. Prendre ensuite sur la gauche un sentier (direction S.S.O.) qui permet d'atteindre le village des Mollays et continuer à descendre jusqu'au parking du Châtelet.

5ème journée : Le balcon de l'Aiguille du Midi – 5h -Rando circuit – (env. 16 Km.- dénivelée pos. 150 m. et nég. 1200 m).
Approche en voiture particulière vers Chamonix Les Praz, à la gare du téléphérique de l'Aiguille du Midi (envisager un A.R. pour le Plan de l'Aiguille qui vous permet de redescendre éventuellement avec le train à crémaillères du Montenvers à Chamonix). Au plan de l'Aiguille prendre la direction N.N.E. le sentier du « Grand Balcon Nord ». (Très belles vues sur tout le massif du Mt Blanc et les aiguilles de Chamonix). Progresser sur ce sentier jusqu'au point coté 2071. Laisser le sentier qui continue tout droit en direction de la Baraque Forest. Prendre le sentier qui monte sur la droite – direction N.E.
Vers le signal de Forbes – point coté 2198 – (Très belles vues sur la Mer de Glace, l'Aiguille des Drus et les Grandes Jorasses). Continuer sur le sentier qui s'oriente plein nord et qui va rejoindre la gare du Montenvers. Depuis la gare du Montenvers deux solutions sont envisageables. Soit prendre le train avec le billet du téléphérique et descendre directement vers Chamonix. Soit descendre à pied sur le sentier direction N.O. « chemin du Montenvers » qui permet de regagner le point de départ.

Comité départemental de l'Aveyron www.aveyronsport.com/cdrp12
Maison du Tourisme - 17, rue Aristide Briand - BP 831 - 12008 Rodez cedex
Tél. 05 65 75 54 61 – Fax 05 65 75 55 71
e-mail cdrp12@wanadoo.fr
Fédération Française de la Randonnée Pédestre www.ffrandonnee.fr
Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

6ème journée : Le Glacier d'Argentière - 6h- Rando circuit – (env. 19 Km. dénivelée pos. 1100 m. nég. 1150 m. - durée estimée 10 heures). Le départ se fait à pied en partant de la Résidence à Argentière. Prendre la direction sud, traverser le torrent sur la passerelle, passer sous les câbles du téléphérique, continuer sur le sentier vers le point coté 1247. Prendre la direction S.E. par un sentier qui monte en lacets serrés sous couverture végétale jusqu'à la station de téléphérique du Tabé. Prendre la direction E.N.E. par un sentier qui conduit à la gare téléphérique de la Croix de Lognan. Prendre ensuite un sentier qui s'oriente d'abord Est puis E.N.E. vers le refuge de Lognan. (ne pas descendre au refuge) Emprunter une piste qui se dirige vers l'Est en direction du Glacier d'Argentière, continuer jusqu'à l'entrée de la galerie E.D.F. (Belle vue sur les séracs). Au niveau de la galerie on peut, sur la droite, progresser sur la moraine par un sentier à peine visible (appel à la prudence). On arrive ainsi au dessus de la barrière de séracs. Avec moult précautions on peut faire quelques pas sur le glacier. Pour revenir, redescendre par le sentier emprunté à l'aller jusqu'à la croix de Lognan, ensuite poursuivre vers la gare de téléphérique du Tabé. (Pour raccourcir la course on peut reprendre le sentier en lacets par lequel on est monté le matin). Sinon continuer direction S.O. vers les Chalets de la Pendant, continuer sur le sentier du « Grand Balcon Nord » jusqu'au Point Coté 1324. Enfin prendre un sentier direction N.O. vers Le Lavancher.
Retour à Argentière en train ou en bus avec la carte A.T.C. – s'informer sur les horaires la veille à la résidence.

.

Commentaires/impressions/remarques.

Pour qui découvre la vallée de Chamonix, c'est toujours un émerveillement devant le parfait équilibre qui règne dans l'harmonie du paysage que la nature a su créer en associant au monde sévère de la roche et de la glace, l'univers vivant de l'eau et de la végétation, Plantes arbres et animaux y tiennent une grande place.

Soyez prudent, la randonnée en montagne nécessite une bonne préparation physique. Les passages de névés doivent être effectués avec précaution.

Une bonne information est a rechercher – itinéraire – difficulté – délai – météo – (le temps en montagne peut changer brusquement).

Il faut toujours indiquer le but de sa randonnée à quelqu'un afin de faciliter un secours éventuel.

Accéder à la carte sur le site [http://www.geoportail.fr/] / taper le nom de la commune de départ indiqué sur cette fiche,/ choisir l'option carte,/ ajuster l'échelle aux environs des 1/10000 pour visualiser les GR,/ circulez sur la carte en utilisant la main.

Comité départemental de l'Aveyron www.aveyronsport.com/cdrp12
Maison du Tourisme - 17, rue Aristide Briand - BP 831 - 12008 Rodez cedex
Tél. 05 65 75 54 61 – Fax 05 65 75 55 71
e-mail cdrp12@wanadoo.fr
Fédération Française de la Randonnée Pédestre www.ffrandonnee.fr
Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.